

Notre ville, vos projets !

Une première pour Saint-Pierre-des-Corps : cette année, nous vous donnons la possibilité d'agir pour notre commune en portant des projets qui vous tiennent à cœur. La municipalité a décidé d'instaurer le budget participatif à Saint-Pierre-des-Corps. Cette initiative qui représente un succès dans plusieurs autres communes vous permet de soumettre vos projets au vote des Corpopétrussiens et d'ainsi pouvoir prétendre à des financements communaux. Cette initiative vous permet d'être des acteurs associés à la conception du projet, jusqu'à son aboutissement.

Tout commence avec les 3 réunions publiques où nous pourrons, élus de la majorité et concitoyens, parler du budget participatif ainsi que du processus d'élaboration des projets. Vous pourrez retrouver les dates de ces différentes réunions ainsi que le lieu sur le Facebook et le site internet de la ville.

Vous aurez par la suite jusqu'au 26 mai 2023 pour nous soumettre vos projets et participer à l'avenir de notre ville.

Mars 2023